



Notre réf.: SG/DSG/GFCS

GENÈVE, le 20 février 2012

Annexe: 1

Objet: Études de cas sur la conception, la fourniture et l'utilisation de services climatologiques: enseignements et expérience acquise

Suite à donner: Indiquer au Secrétariat si vous comptez soumettre des études de cas; dans l'affirmative, nommer un correspondant

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'élaboration du projet de plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) est bien engagée. Sous l'impulsion de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et en collaboration avec les partenaires, Membres et autres parties intéressées, une première ébauche du plan de mise en œuvre sera présentée à la soixante-quatrième session du Conseil exécutif (juin/juillet 2012) en prévision de la session extraordinaire (octobre 2012) du Congrès météorologique mondial. Plus de 100 experts désignés par les gouvernements, des institutions des Nations Unies et autres organisations internationales ainsi que par des organismes régionaux sont associés au processus de rédaction, auquel contribuent également plusieurs centaines d'experts qui ont participé aux six réunions de consultation organisées depuis août 2011 au titre des principales composantes et des grands domaines prioritaires du CMSC, en collaboration avec les organisations partenaires et les Membres.

Lors des nombreuses réunions de consultation organisées à ce jour, des exemples concrets illustrant la conception, la fourniture et l'utilisation de services climatologiques, avec indication des avantages qui peuvent en résulter dans divers domaines et contextes nationaux, ont été demandés pour faciliter l'élaboration du projet de plan de mise en œuvre. Je vous demanderai à cet égard de bien vouloir fournir des études de cas en suivant le modèle joint en annexe. Veuillez indiquer les facteurs de succès, les difficultés rencontrées lors de la conception, de la fourniture et de l'utilisation de services climatologiques et les enseignements que vous en avez tirés.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6623)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Je vous saurais gré d'indiquer au Secrétariat si vous comptez soumettre des études de cas et, dans l'affirmative, de fournir, avant la fin février 2012, les coordonnées du correspondant que vous aurez désigné afin de faciliter la communication. Veuillez adresser les renseignements demandés à:

M. Filipe D. F. Lúcio
Administrateur de projet
Cadre mondial pour les services climatologiques
Organisation météorologique mondiale
7 bis, avenue de la Paix
Case postale 2300
1211 Genève 2
Suisse

Tél.: (+41 22) 730 8579
Fax: (+41 22) 730 8037
Courriel: flucio@wmo.int
<http://www.wmo.int/gfcs>

Nous souhaiterions que les premières études de cas parviennent au Secrétariat de l'OMM avant le **10 avril 2012**, pour que la première ébauche du plan de mise en œuvre du CMSC puisse tenir compte des enseignements préliminaires qu'elles auront livrés. Les études de cas seront présentées dans un recueil qui sera diffusé lors d'une conférence technique sur le CMSC qui précédera la session extraordinaire du Congrès, en octobre 2012.

M. Lúcio pourra fournir des informations complémentaires et prendre contact avec le correspondant que vous aurez désigné pour les études de cas.

Je compte sur vous pour nous soumettre des études de cas riches en enseignements et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(J. Lengoasa)
pour le Secrétaire général

CADRE MONDIAL POUR LES SERVICES CLIMATOLOGIQUES

APPEL À SOUMETTRE DES ÉTUDES DE CAS

JANVIER 2012

Introduction

Le Cadre mondial pour les services climatologiques est un collectif coordonné du système des Nations Unies, des Membres de l'OMM et des autres parties concernées, destiné à faciliter la fourniture de services climatologiques dans le monde entier.

En vue d'aboutir, à terme, à une identité de vues à propos des services climatologiques, il est demandé, au titre du CMSC, de soumettre des études de cas qui relatent l'expérience acquise en matière de conception, de fourniture et d'application de services climatologiques, tant du point de vue des utilisateurs de l'information climatologique que de celui des fournisseurs de cette information. Les études de cas devraient mettre en évidence des stratégies qui ont fait leurs preuves, exposer les difficultés rencontrées et permettre de partager les enseignements qui en sont tirés.

Les études de cas feront partie intégrante du plan de mise en œuvre du CMSC. Ce plan, auquel travaillent aujourd'hui plus de 100 experts du monde entier, sera présenté à une session extraordinaire du Congrès météorologique mondial, en octobre 2012, qui orientera les activités afférentes au CMSC pour les années à venir. Les études de cas seront réunies dans un seul document qui sera distribué aux participants à cette session.

Chaque étude de cas est bien sûr unique, mais les auteurs devraient tenter, autant que possible, de répondre aux nombreuses questions posées dans les directives ci-après. Questions, commentaires et suggestions doivent être adressés à:

Filipe D.F. Lúcio
Cadre mondial pour les services climatologiques
OMM
flucio@wmo.int

Pour l'élaboration des études de cas, deux échéances ont été fixées: avril pour les premières ébauches et juillet pour les études définitives.

Directives du CMSC pour les études de cas

Veillez décrire comme suit vos services climatologiques:

a. OBJET

- i. Décrivez brièvement le service fourni. Sur quelle question ou quel problème socio-économique est-il axé? Quel est le public visé?
- ii. Décrivez brièvement les informations climatologiques et les autres données pertinentes exploitées dans ce contexte.
 - Quels types d'information climatologique sont utilisés? Quelles sont les sources de cette information (Service météorologique national/autre)? Comment y accède-t-on (indiquez aussi la forme de présentation et le coût)?
 - Des informations d'ordre socio-économique sont-elles comprises dans la prestation? Si c'est le cas, d'où proviennent-elles et comment y accède-t-on?
 - L'information est-elle adaptée à des utilisateurs déterminés? Si oui, qui se charge d'adapter l'information (utilisateur / fournisseur / équipe mixte)?
 - Comment l'information climatologique est-elle mise à profit pour la prise de décision?

b. DÉMARCHE

i. Processus et mécanismes

1. **Nature des parties prenantes:** Quelles sont les parties prenantes et comment ont-elles été associées au processus? Comment le groupe a-t-il décidé d'aborder la question? Qui a pris la décision?
2. **Participation des parties prenantes:** Veuillez décrire toute la chaîne de décision ou l'ensemble des activités ou mécanismes qui concourent à la diffusion de l'information. À qui donnez-vous des informations ou des conseils et qui vous en donne? Décrivez les moyens utilisés pour accéder aux produits et services climatologiques.
3. **Mécanismes de financement:** Décrivez brièvement le mode de financement du programme. Les fonds sont-ils d'origine publique ou privée ou est-ce une combinaison des deux? La viabilité financière du programme est-elle vraiment garantie? Est-il possible de l'appliquer à plus grande échelle? Quels sont les investissements réalisés dans les infrastructures?
4. **Mise en œuvre:** Les prestations font-elles intervenir un ou plusieurs organismes? S'il y en a plusieurs, quelles sont leurs responsabilités respectives? Comment les décisions sont-elles prises?
5. **Évaluation:** Y a-t-il une procédure d'évaluation du programme ou des prestations? Existe-t-il des mécanismes, permettant d'analyser l'utilité des décisions prises sur la base du service fourni? Les utilisateurs communiquent-ils des informations en retour et le service est-il ajusté en conséquence? Pouvez-vous fournir des exemples concrets d'adaptation au changement climatique résultant de cette activité?

ii. Capacités

1. **Actuelles:** Quelles ont été les ressources humaines et les infrastructures nécessaires pour mettre en place vos services climatologiques et dans quel cadre institutionnel et réglementaire s'inscrivent-ils? Veuillez décrire le niveau de compétence des organismes d'utilisateurs dans le domaine du climat et la mesure dans laquelle ils doivent se faire aider par des intervenants extérieurs pour interpréter l'information.

2. **Manquantes:** Quelles étaient les lacunes et comment ont-elles été surmontées (projets conjoints, échange de personnel, etc.)?

- i. Décrivez une difficulté rencontrée pour fournir des produits ou des services adaptés aux besoins.
- ii. Décrivez les éventuelles innovations adoptées pour répondre aux besoins.

c. PERSPECTIVES

- i. Quels sont les objectifs pour l'avenir du projet/service?
- ii. Votre programme pourrait-il être développé à une plus grande échelle? Les résultats sont-ils applicables à d'autres secteurs ou d'autres lieux? Qu'est ce qui a fonctionné ou n'a pas fonctionné?
- iii. Quels sont les principaux défis à relever pour aller de l'avant?

d. PRINCIPES DU CMSC:

Les auteurs sont également encouragés à indiquer, le cas échéant, lesquels des principes sur lesquels repose le Cadre mondial pour les services climatologiques (voir ci-dessous) inspirent leurs services climatologiques et comment ils ont été pris en compte. Vous trouverez de plus amples informations sur l'historique et les activités en cours du CMSC à l'adresse: www.wmo.int/gfcs.

- Principe 1:** Tous les pays pourront en bénéficier, mais priorité sera donnée au renforcement des capacités des pays en développement vulnérables sur le plan climatique.
- Principe 2:** L'objectif premier du Cadre mondial sera de garantir à tous les pays une disponibilité, une accessibilité et une utilisation accrues des services climatologiques.
- Principe 3:** Les activités du Cadre mondial seront menées à trois échelons: national, régional et mondial.
- Principe 4:** Les services climatologiques opérationnels constitueront la pierre angulaire du Cadre mondial.
- Principe 5:** L'information climatologique représente avant tout un bien public international fourni par les gouvernements, qui joueront un rôle de premier plan dans sa gestion via le Cadre mondial.
- Principe 6:** Le Cadre mondial favorisera l'échange libre et gratuit des données d'observation du climat dans le respect des politiques nationales et internationales en matière de données.
- Principe 7:** Le rôle du Cadre mondial sera de faciliter et de renforcer - sans qu'il y ait double emploi - la prestation de services climatologiques.
- Principe 8:** Le Cadre mondial s'appuiera sur des partenariats entre utilisateurs et fournisseurs regroupant toutes les parties intéressées.
-